



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 6980

Texte de la question

M. Dominique Baert attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la situation particulièrement délicate à laquelle se trouvent de nombreux CIO. Ces centres doivent répondre à des besoins de plus en plus nombreux alors que leurs moyens de fonctionnement ne bénéficient pas d'une évolution comparable. Il suffit pour s'en convaincre de se tourner vers l'exemple de l'académie de Lille dont 8 des 35 CIO subissent des difficultés du fait de l'absence de postes de conseiller d'orientation pourvus : c'est en particulier le cas des CIO de Roubaix et de Wattrelos, qui l'interpellent spécifiquement. Du fait de la mission informative qui leur est impartie et qui prend tout son sens dans les ZEP, il lui demande vouloir l'informer des dispositions susceptibles d'être prises pour leur permettre de l'assumer dans de meilleures conditions.

Texte de la réponse

A l'issue des opérations de mutation des conseillers d'orientation-psychologues titulaires, quinze postes budgétaires sont restés vacants dans l'académie de Lille. Par ailleurs, cinq conseillers d'orientation-psychologues sont affectés dans cette académie en qualité de titulaire académique. Pour ce qui concerne plus particulièrement la situation des postes et des personnels dans les centres d'information et d'orientation de Roubaix et de Wattrelos, je vous fais connaître qu'au centre d'information et d'orientation de Roubaix sur dix postes budgétaires neuf sont pourvus. Le dixième, libéré tardivement par un conseiller d'orientation-psychologue qui a été admis au concours de personnels de direction, a été pourvu par un titulaire académique. Au centre d'information et d'orientation de Wattrelos, les trois postes budgétaires sont pourvus.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Baert](#)

Circonscription : Nord (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6980

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er décembre 1997, page 4298

Réponse publiée le : 16 mars 1998, page 1492